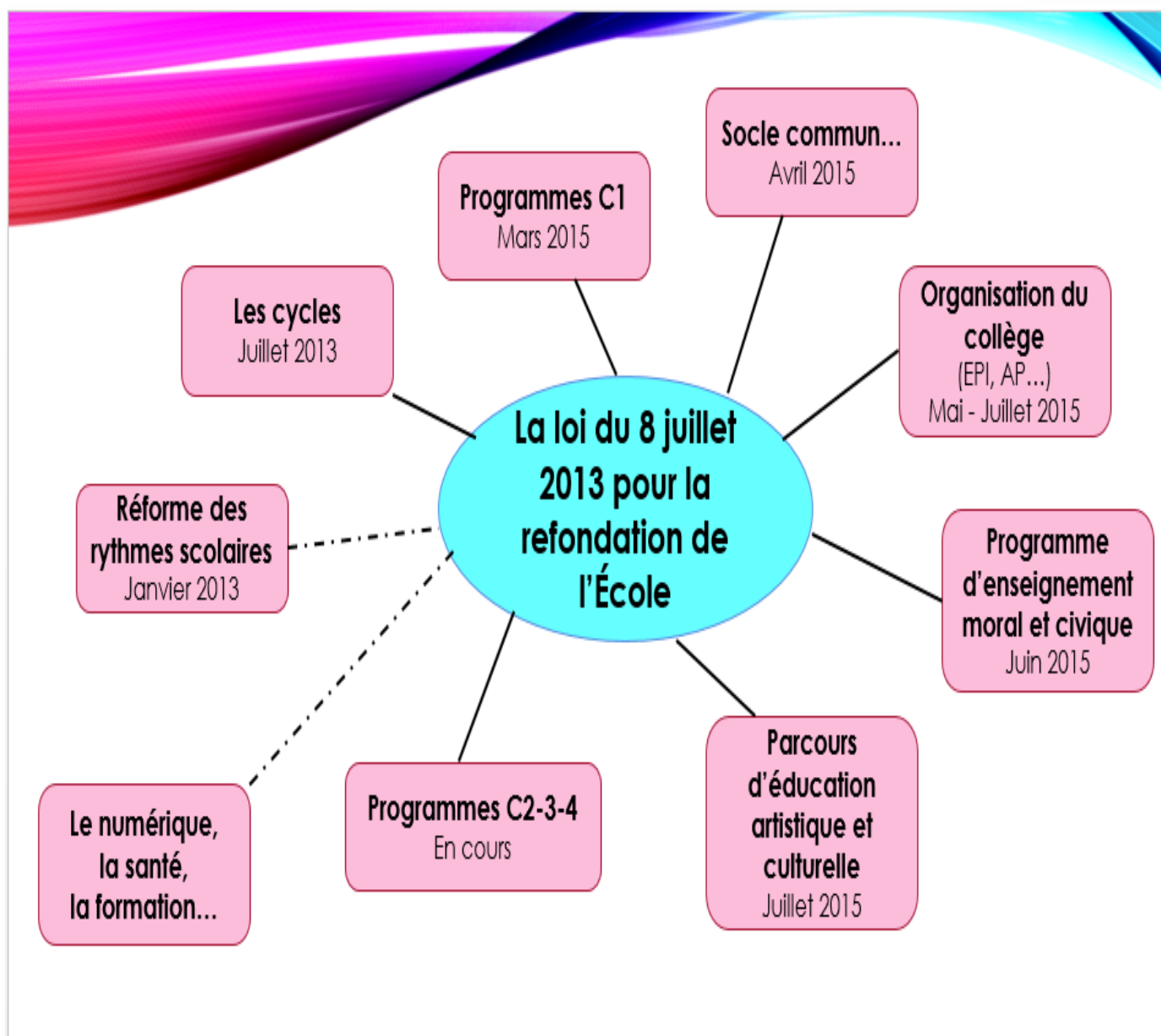




REFONDATION DE L'ÉCOLE : PANORAMA GLOBAL

Document 1





LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Document 2

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Ce nouveau socle entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2016.



« Il s'articule autour de cinq domaines donnant une vision d'ensemble des objectifs des programmes de l'école primaire et du collège qui déclineront et préciseront ce nouveau socle. » M.E.N

SOCLE COMMUN : 5 DOMAINES

- Les langages pour penser et communiquer
- Les méthodes et outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- Les représentations du monde et de l'activité humaine



LES FINALITES DES PROGRAMMES PAR CYCLE

Document 3

Les Cycles :

*espaces-temps longs
d'apprentissage*

*Sans orientation ni
redoublement*

*La scolarité école-collège sera structurée en
4 cycles de trois ans*

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Cycle des apprentissages premiers 1			Cycle des apprentissages fondamentaux 2			Cycle consolidation 3		Cycle des approfondissements 4			

Cycle 1 :

- Cf document 4: repères pour la mise en place des programmes 2015 en maternelle.

Cycle 2

- Construction simultanée de sens et d'automatisme
- Place centrale de la langue française
- Articulation abstrait – concret
- Apprendre à justifier de façon rationnelle

Cycle 3

- Favoriser la transition école-collège
- Poursuivre les apprentissages du C2 en termes de fondamentaux
- Découverte et premières approches des disciplines

Cycle 4

- Poursuivre les apprentissages disciplinaires
- Accompagner de façon harmonieuse l'adolescent en pleine transformation
- Développer des compétences nécessaires à sa vie d'adulte (langages, médias, TIC, créativité, engagement ...)



PROGRAMMES MATERNELLE 2015

Document 4



REPERES POUR LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES 2015 A L'ÉCOLE MATERNELLE

Cycle des apprentissages premiers





Quelques Repères essentiels :

Extraits du B.O. spécial n° 2 du 26 mars 2015

- ✚ La GS appartient entièrement au cycle 1
- ✚ Chaque enseignant s'attache à **mettre en valeur**, au-delà du résultat obtenu, **le cheminement de l'enfant** et les **progrès** qu'il fait par rapport à lui-même.
- ✚ Dans tous les cas, les situations inscrites dans un vécu commun sont préférables aux exercices formels proposés sous forme de fiches.

Le RÔLE de L'ÉCOLE maternelle :

- Sa mission principale est de **donner envie aux enfants d'aller à l'école** pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser
- L'école Maternelle **établit les fondements éducatifs et pédagogiques** sur lesquels s'appuient et se développent les futurs apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité.
- Elle joue aussi un rôle pivot à travers les relations qu'elle établit avec les institutions **de la petite enfance** et avec **l'école élémentaire**.

UNE ÉCOLE qui ACCUEILLE :

- L'école maternelle est une **école bienveillante**
- L'expérience de la séparation entre l'enfant et sa famille requiert l'attention de toute l'équipe éducative, particulièrement lors de la première année de scolarisation.
- L'école maternelle construit **des passerelles** au quotidien entre la famille et l'école,
- Dès l'accueil de l'enfant à l'école, **un dialogue régulier et constructif** s'établit entre enseignants et parents ; il exige de la **confiance** et une information réciproque.

UNE ÉCOLE où on APPREND :

- Dans tous les cas, les situations inscrites dans un vécu commun sont préférables aux exercices formels proposés sous forme de fiches.
- **Le jeu favorise la richesse des expériences vécues par les enfants dans l'ensemble des classes de l'école maternelle et alimente tous les domaines d'apprentissages.**
- **Les apprentissages** des jeunes enfants s'inscrivent **dans un temps long** et leurs progrès sont rarement linéaires.

ÉCOLE où on travaille en ÉQUIPE :

- Au sein de chaque école maternelle, les enseignants travaillent en équipe afin de définir une progressivité des enseignements sur le cycle.



Extraits de la CIRCULAIRE de RENTREE 2015

- « La rentrée 2015 verra quant à elle la mise en œuvre du programme de l'école maternelle, de l'enseignement moral et civique et des parcours éducatifs.
- Le temps de scolarité déterminant que constitue l'**école maternelle**, conçue comme **un cycle unique et fondamental**, centré sur le développement affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif de l'enfant, vise à prévenir les difficultés, réduire les inégalités et inscrire chaque enfant dans un parcours de réussite. Pour ce faire, un **nouveau programme** est mis en œuvre à partir de septembre 2015
- Le programme est organisé en cinq domaines « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » ; « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » ; « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques » ; « Construire les premiers outils pour structurer sa pensée » ; « Explorer le monde », il porte le principe **d'une école qui s'adapte aux jeunes enfants**, organise des modalités spécifiques d'apprentissage et leur permet d'apprendre ensemble et de vivre ensemble.
- **Des ressources d'accompagnement relatives :**
 - à la scolarisation des enfants de moins de trois ans,
 - au langage oral et à la découverte de l'écrit,
 - au jeu,
 - au graphisme et à l'écriture,
 - à l'exploration du vivant, des objets et de la matière,
 - à l'activité physique

ont été mises en ligne à la rentrée 2015, pour faciliter le travail **des équipes enseignantes**.

- La mise en œuvre de ce nouveau programme doit favoriser une réflexion des équipes sur **l'évaluation en maternelle**, qui privilégie **l'observation des élèves** au cours des activités ordinaires de la classe et permet d'apprécier leurs progrès et d'en rendre compte aux familles.
- Tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous
- Les enseignants **organisent leurs enseignements en équipe** afin d'assurer une **continuité des apprentissages** des élèves au sein de chaque cycle.
- Le **redoublement** est **proscrit** à l'école maternelle... »

Contributeur :
Pour le groupe « maternelle »,
Bernadette Meslet, chargée de mission pôle PEP.



DOCUMENTS OFFICIELS POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

LIVRE NUMÉRIQUE

Format numérique, présentant les différents chapitres, et les points clés des nouveaux enseignements au moyen des divers médias intégrés (diaporama, audio, vidéo).



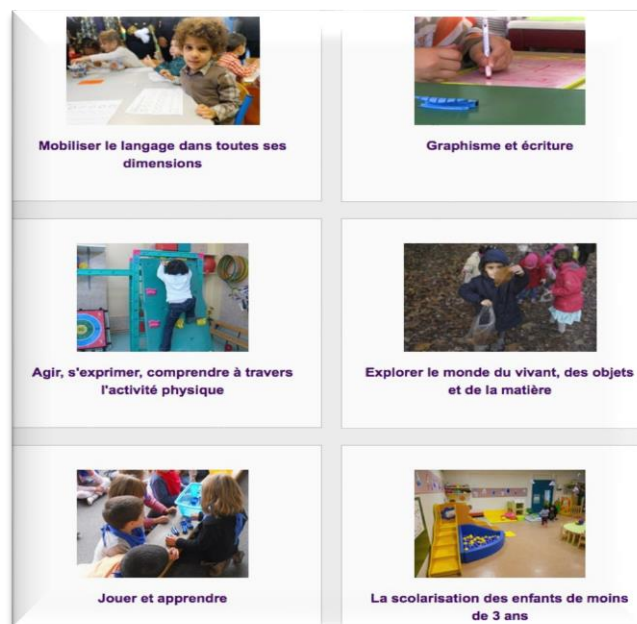
<https://www.reseau-canope.fr/programme-maternelle-2015/introduction.html>

RESSOURCES POUR LA MATERNELLE

EDUSCOL

Sous forme de dossiers

composés de textes et de vidéos



<http://eduscol.education.fr/pid33040/programme-et-ressources-pour-le-cycle-1.html>



QUESTIONS A TRAVAILLER EN EQUIPE

UNE ÉCOLE QUI ACCUEILLE LES ENFANTS ET LEURS PARENTS

Comment accompagnons-nous la séparation entre l'enfant et sa famille ?
Comment sécurisons-nous l'enfant ?

Quelles modalités de relations définissons-nous dans chaque école ?
Comment aidons-nous les parents à comprendre le fonctionnement, les spécificités de l'école maternelle ?

Que faisons-nous déjà ?



Que pourrions-nous faire évoluer ? Comment ?



Accompagner les transitions

Quels liens développons-nous ?
Quelles actions ?
Quels outils ?

Avec les institutions de la petite enfance ?



Avec le personnel de l'APS ? la restauration ?



Avec les partenaires extérieurs ?



Avec l'école élémentaire ?



Comment organiser les temps éducatifs (accueil, récréation, moments de repos, de sieste, d'hygiène) ?

Comment tenir compte des différences d'âge et de maturité au sein d'une même classe ?

Comment rendre explicite pour les parents les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle ?



PRIORITES D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES 2015

1- Questionner sa pratique pédagogique sur les points mis en valeur dans les programmes

La bienveillance
L'accueil
Les transitions
Le jeu
La place des fiches

2- Faire évoluer les parcours d'apprentissage existants dans l'école, pour en faire des outils au service du parcours de l'élève,

à l'aide :

- du comparatif des compétences 2008/2015,
- des éléments de progressivité donnés dans le BO et les ressources d'accompagnement

En commençant par :

- ❖ Le domaine : Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions,
- ❖ Puis les domaines où il y a le plus de nouveautés

Mener une réflexion sur l'évaluation positive :

Et choisir les outils

- pour l'enfant (carnet de progrès ou le cahier de réussite),
- pour les parents,
- pour les enseignants (livret scolaire)



DOCUMENTS POUR TRAVAILLER EN EQUIPE

Sur l'évaluation :



UNE ÉCOLE QUI PRATIQUE UNE ÉVALUATION POSITIVE

NIVEAU : DE CLASSE :

	CE QUE JE FAIS	CE QUE JE POURRAIS METTRE EN PLACE
Quelles sont les modalités d'évaluation pratiquée ?		
Quels sont les outils utilisés pour l'enfant ? pour les parents ? pour les collègues ? etc...		
Comment sont rendus explicites les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle ?		
Synthèse : Ce que nous décidons en équipe		

Sur le parcours de cycle :

CONSTRUIRE EN EQUIPE LE PARCOURS DE L'ENFANT

ATTENDUS EN FIN D'ÉCOLE MATERNELLE	1 ^e étape	2 ^e étape	3 ^e étape	4 ^e étape	5 ^e étape	OUTILS



LE JEU

Document de synthèse réalisé à partir du livre :
« Apprendre par les jeux » Sabine de Graeve :





4 catégories qui jouent un rôle déterminant dans le développement de l'enfant et qui constituent un levier pour ses

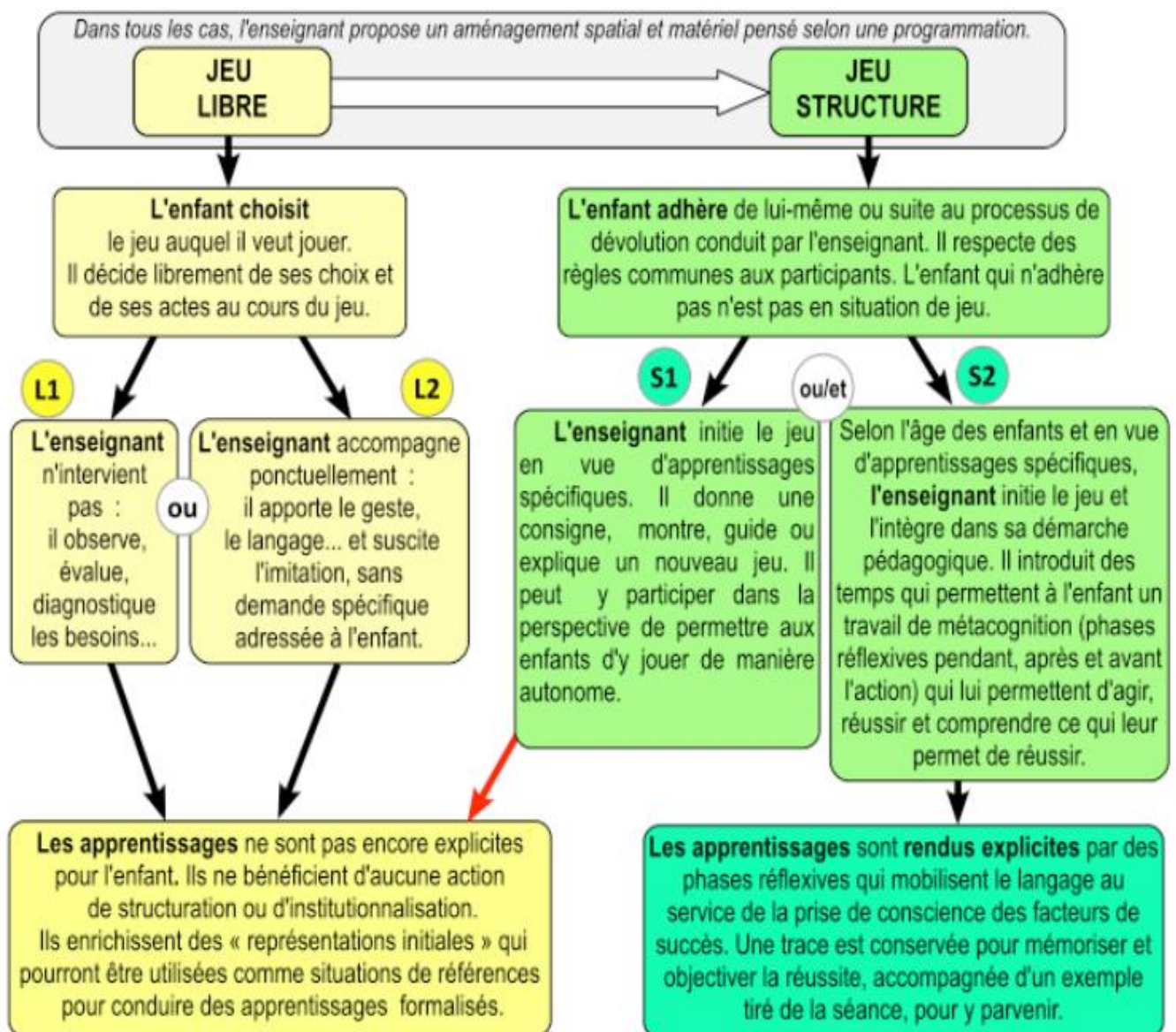
JEUX D'EXPLORATION : exercices, manipulations, expérimentations, découvertes

JEUX SYMBOLIQUES : imitation, faire-semblant, jeux de rôle, mises en scène

JEUX DE CONSTRUCTION : assemblages, fabrication

JEUX A REGLES : jeux de règles, jeux de société, jeux collectifs en motricité

Ressources maternelle, JOUER ET APPRENDRE, Cadrage général :





Extrait de la mise en parallèle des attendus des programmes de 2015 avec ceux des programmes de 2008 : besancon4.circo25.ac-besancon

I. MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SES DIMENSIONS		PROGRAMMES 2008.
<p>L'oral</p> <p>Obj 1 : Oser entrer en communication. Obj 2 : Comprendre et apprendre. Obj 3 : Échanger et réfléchir avec les autres. Obj 4 : Commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique.</p> <p>ATTENDUS EN FIN D'ÉCOLE MATERNELLE :</p> <p>E.1 Communiquer avec les adultes et avec les autres enfants par le langage, en se faisant comprendre. E.2 S'exprimer dans un langage syntaxiquement correct et précis. Reformuler pour se faire mieux comprendre. E.3 Pratiquer divers usages du langage oral : raconter, décrire, évoquer, expliquer, questionner, proposer des solutions, discuter un point de vue. E.4 Dire de mémoire et de manière expressive plusieurs comptines et poésies. E.5 Repérer des régularités dans la langue à l'oral en français (éventuellement dans une autre langue). E.6 Manipuler des syllabes. E.7 Discriminer des sons (syllabes, sons-voyllées, quelques sons-consonnes hors des consonnes occlusives).</p>	<p>L'écrit</p> <p>Obj 1 : Écouter de l'écrit et comprendre. Obj 2 : Découvrir la fonction de l'écrit. Obj 3 : Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement. Obj 4 : Découvrir le principe alphabétique. Obj 5 : Commencer à écrire tout seul.</p> <p>ATTENDUS EN FIN D'ÉCOLE MATERNELLE :</p> <p>E.8 Comprendre des textes écrits sans autre aide que le langage entendu. E.9 Manifester de la curiosité par rapport à l'écrit. Pouvoir redire les mots d'une phrase écrite après sa lecture par l'adulte, les mots du titre. E.10 Participer verbalement à la production d'un écrit. Savoir qu'on n'écrit pas comme on parle. E.11 Reconnaître les lettres de l'alphabet et connaître les correspondances entre les trois manières de les écrire : cursive, script, capitales d'imprimerie. E.12 Copier à l'aide d'un clavier. E.13 Écrire son prénom en écriture cursive, sans modèle. E.14 Écrire seul un mot en utilisant des lettres ou groupes de lettres empruntés aux mots connus.</p>	<p>A la fin de l'école maternelle, l'élève est capable de ...</p> <p>APPRENDRE LE LANGAGE</p> <p>ECHANGER, S'EXPRIMER ; COMPRENDRE ; PROGRESSER VERS LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE.</p> <ol style="list-style-type: none"> Comprendre un message et agir ou répondre de façon pertinente. Formuler avec exactitude une personne ou une action ressortissant de la vue ou l'ouïe. Formuler, en se faisant comprendre, une description ou une question. Raconter, en se faisant comprendre, un épisode vécu inconnu de son interlocuteur, ou une histoire inventée. Prendre l'initiative de poser des questions ou d'exprimer son point de vue. <p>(Item en lien avec ceux n° 47 dans la partie « Voix et écoute des programmes de 2013 »)</p> <p>DECOUVRIR L'ÉCRIT</p> <p>Se familiariser avec l'écrit.</p> <p>DECOUVRIR LES SUPPORTS DE L'ÉCRIT.</p> <ol style="list-style-type: none"> Identifier les principales fonctions de l'écrit. <p>DECOUVRIR LA LANGUE ÉCRITE.</p> <ol style="list-style-type: none"> Écouter et comprendre un texte lu par l'adulte. Connaître quelques textes du patrimoine, principalement des contes. <p>CONTRIBUER À L'ÉCRITURE DE TEXTE.</p> <ol style="list-style-type: none"> Produire un énoncé oral dans une forme adaptée pour qu'il puisse être écrit par un adulte. <p>Se préparer à apprendre à lire et à écrire.</p> <p>DISTINGUER LES SONS DE LA PAROLE.</p> <ol style="list-style-type: none"> Différencier les sons. Distinguer les syllabes d'un mot prononcé, reconnaître une même syllabe dans plusieurs énoncés. <p>ABORDER LE PRINCIPE ALPHABÉTIQUE</p> <ol style="list-style-type: none"> Faire correspondre les mots d'un énoncé court à l'oral et à l'écrit. Reconnaître et écrire la plupart des lettres de l'alphabet. Mettre en relation des sons et des lettres. <p>APPRENDRE LES GESTES DE L'ÉCRITURE</p> <ol style="list-style-type: none"> Copier en écriture cursive, sous la conduite de l'enseignant, de petits mots simples dont les correspondances en lettres et sons ont été étudiées. Écrire en écriture cursive son prénom.
<p>II. AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS L'ACTIVITÉ PHYSIQUE</p> <p>Obj 1 : Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets. Obj 2 : Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés. Obj 3 : Communiquer avec les autres ou travers d'actions à visée expressive ou artistique. Obj 4 : Collaborer, coopérer, s'opposer.</p> <p>ATTENDUS EN FIN D'ÉCOLE MATERNELLE :</p> <p>II.1 Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis. II.2 Ajuster et exécuter ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir. II.3 Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés. II.4 Connaître et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical. II.5 Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés. II.6 Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.</p>		<p>AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS L'ACTIVITÉ PHYSIQUE</p> <ol style="list-style-type: none"> Adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés. Coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement. S'exprimer sur un rythme musical ou non, avec un engin ou non. Se repérer et se déplacer dans l'espace. Décrire ou représenter un parcours simple.

Extrait du document de Sitecoles : Liens entre le socle commun et les programmes maternelle

Programme maternelle 2015 et socle commun 2015



Formis / 10 / 01/08/2015



LE PARCOURS CITOYEN

Document 5

Le Parcours Citoyen est mis en place de l'école élémentaire à la terminale. Il sera évalué à la fin de la scolarité obligatoire, selon des modalités définies dans le cadre de la réforme du collège (nouveau brevet). Il se compose à l'école de **quatre programmes complémentaires**.

1 - L'enseignement moral et civique

Il permet aux élèves de **comprendre le bien-fondé des règles** régissant les comportements individuels et collectifs, le **pluralisme des opinions, les convictions, les modes de vie...** Il favorise le respect des droits et de la loi.

En cycle 2 et en cycle 3, le programme porte sur **la sensibilité** (soi et les autres), **le droit et la règle** (principes pour vivre avec les autres), **le jugement** (penser par soi-même et avec les autres) et **l'engagement** (agir individuellement et collectivement).

Les programmes de l'EMC sont connus depuis juin 2015 (BO 25 juin 2015).

2 – L'éducation aux médias et à l'information

Elle permet aux élèves d'**apprendre à lire, à décrypter l'information et l'image, à aiguiser leur esprit critique, à se forger une opinion** ; compétences essentielles pour exercer une citoyenneté éclairée et responsable en démocratie.

Il existe de nombreuses ressources sur ce thème de l'éducation aux médias sur ce site :

<http://eduscol.education.fr/cdi/education-medias/incontournables>

3 – La participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement

Les élèves sont encouragés à **s'engager dès que possible** dans la vie sociale de l'établissement et de son environnement, à **prendre part à la vie associative** et à **s'impliquer auprès de leurs pairs** qui ont besoin de soutiens variés.

Cela doit amener les établissements à **mieux vivre ce qu'il annonce**, à interroger l'application de leur **règlement intérieur**, à examiner les **droits et les devoirs des élèves, des parents et des membres de la communauté éducative**. La **congruence entre le dire et le faire** devient ainsi un enjeu de la vie scolaire majeur du Parcours Citoyen

4 – L'initiation à la discussion et au débat philosophique

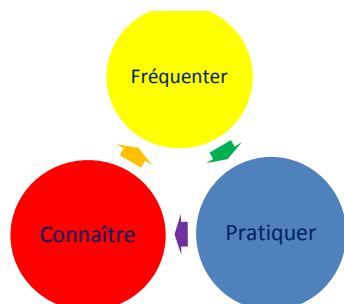
Les élèves doivent apprendre à débattre. A cette fin, des « **discussions à visée philosophique** » peuvent être organisées de la maternelle au lycée. Cela commence par une **éducation au respect de l'autre mais aussi au silence, à l'intériorité**.

Sur la contribution très stimulante de l'enseignement catholique au Parcours Citoyen :

<http://formation-morale.enseignement-catholique.fr/>



PEAC : Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle



<http://www.education.gouv.fr/cid20725/l-education-artistique-et-culturelle.html>

Document 6

1) Le sens : pourquoi ? Pour quoi ?

Pas si nouveau !!

S'interroger en
équipe, clarifier le
langage commun, les
enjeux...

Le PEAC reprend les visées de l'enseignement de l'histoire des arts, et inscrit les attendus pour l'élève (connaissances, capacités, attitudes) dans un projet global, de la maternelle au lycée. La notion de parcours nécessite une mise en cohérence de l'ensemble des actions menées, et une réelle visibilité pour l'élève des contrées visitées, et des compétences acquises.



En lien avec le projet d'établissement :

- L'École Catholique, lieu de **formation intégrale** de la personne humaine
- L'École Catholique, lieu d'expression et de réalisation de toute personne **en communauté(s)**
- L'École Catholique, lieu d'attention aux personnes **en fragilité**
- L'École Catholique, lieu de formation au **discernement**, au **choix**, à la **liberté** et à la **responsabilité**

« Eduquer à l'art, éduquer par l'art »

- Des visées spécifiques « arts et culture »
- Des visées transversales

Identifier la nature
des compétences
visées

2) Socle commun : 5 piliers avec, pour chacun d'entre eux, une contribution de l'éducation artistique et culturelle

Référentiel du PEAC :
les compétences y sont
déjà repérées !



3) Faire le bilan de l'existant :

- Les enseignements (en classe, en cycle, en établissement...)
- Les projets
- Le cahier des arts
- Les échanges avec les familles

Bilan de l'existant :
beaucoup de choses
existent déjà !

4) formaliser le PEAC : la notion de parcours

Formaliser le
parcours : faire
apparaître le **chemin**
parcours, rechercher
la cohérence
d'ensemble...

1. Compléter le cahier des arts, permettre à l'élève de **matérialiser le chemin parcouru** (notion de parcours)
2. Vérifier que les 3 axes sont présents dans les démarches : fréquenter, pratiquer, connaître
3. Travailler en cycle (à partir du référentiel : les objectifs et compétences sont déjà articulés cycle par cycle)
4. Varier les domaines artistiques

5) interroger les modalités de liens avec le collège

- a. Comment permettre dans la continuité (transmission du cahier des arts par l'élève)
- b. Echanger, exposer, inviter : de l'école au collège et du collège à l'école

Des liens
concrets avec le
collège

6) Deux outils indispensables :

Le projet de
référentiel du PEAC (le
projet a été validé durant
l'été 2015)



http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/16/2/Projet_de_referentiel_pour_le_parc

Le guide pour la
mise en œuvre



http://cache.media.education.gouv.fr/file/12_Decembre/43/1/Guide-parcours-



COLLEGE : MIEUX APPRENDRE POUR MIEUX REUSSIR

Document 7

EPI et AP : LA COMPLEMENTARITE

Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires et l'Accompagnement Personnalisé se pensent et se déploient de manière complémentaire et indissociable. Ils sont des leviers privilégiés pour **diversifier les approches pédagogiques**.

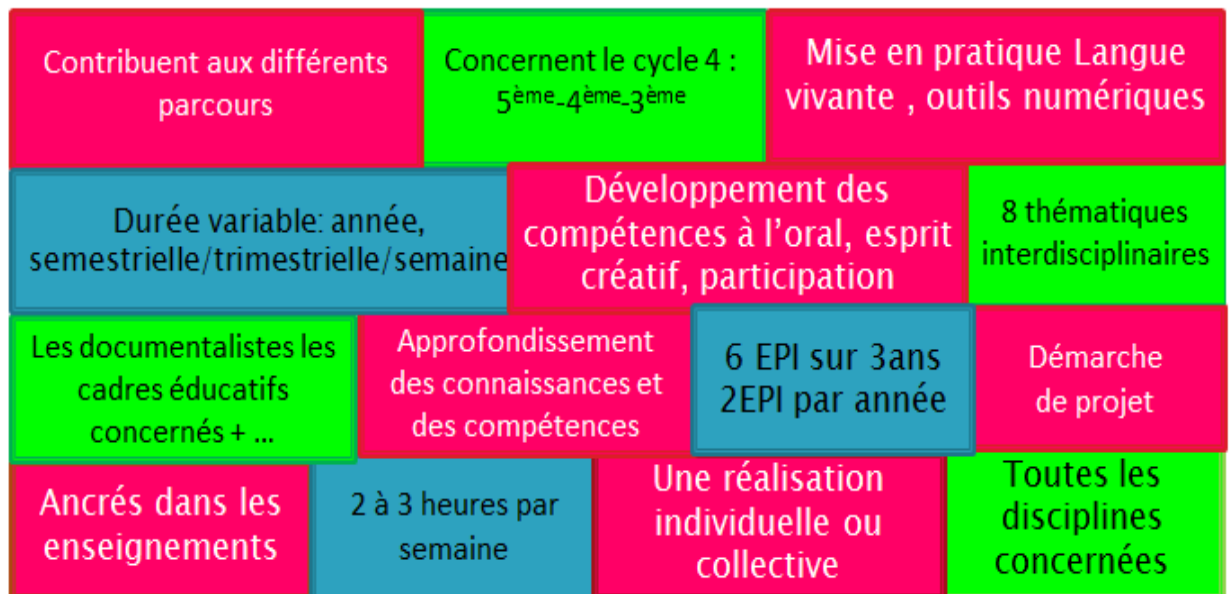
D'autre part, l'inclusion des temps d'Accompagnement Personnalisé et des temps d'Enseignements Pratiques Interdisciplinaires aux enseignements obligatoires concourent à **rendre les démarches de projets, d'évaluation par compétences** comme des modalités ordinaires d'apprentissage. Il s'agit de donner davantage de sens aux apprentissages par le **croisement des disciplines**.

TOUTES LES DISCIPLINES PARTICIPENT AUX EPI. TOUS LES PROFESSEURS ONT VOCATION A PRENDRE EN CHARGE DE L'AP.



Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires s'inscrivent dans une nouvelle organisation structurelle du collège favorisant une pédagogie renouvelée et active qui permet la réussite des élèves.

LE MUR DE CADRAGE DES E.P.I.



CIRCULAIRE DU 30-06-2015 - Organisation



L'Accompagnement Personnalisé a pour objectif de **soutenir la capacité d'apprendre et de progresser** de l'élève, à **améliorer ses compétences** (domaine 2 du socle « méthodes et outils pour apprendre ») et à **répondre aux besoins réels** des élèves.

LE MUR DE L'A.P.

Améliorer le travail personnel, compétences, l'autonomie intellectuelle	Concernent tous les niveaux: 6 ^{ème} _ 5 ^{ème} _ 4 ^{ème} _ 3 ^{ème}	Approfondissement, renforcement, méthodes, outils pour apprendre
Les documentalistes les cadres éducatifs concernés + ...	A partir des spécificités et des besoins des élèves	Même nombre d'AP pour tous les élèves d'un même niveau
En 6 ^{ème} : 3h hebdomadaires	En cycle 4 : 1 ou 2h hebdomadaire(s)	Soutien, remise à niveau, entraînement

CIRCULAIRE DU 30-06-2015 - Organisation



DES PISTES POUR TRAVAILLER EN CYCLE 3

COLLEGE : MIEUX APPRENDRE POUR MIEUX REUSSIR DES PISTES POUR BATIR LE CYCLE 3



TEMPS et INSTANCES

Le décret du 22-10-2014 apporte quelques modifications aux instances pédagogiques des écoles et des collèges de façon à tenir compte des nouveaux cycles et de la création du conseil école-collège.

Plus largement, il s'agit de mettre en place le **conseil écoles-collège** et de le coordonner avec les instances existantes : **conseil de cycle 3**, **conseil de classe**. Il convient de les adapter afin d'organiser les objets de travail, les temps de rencontres, les modalités en lien avec les objectifs respectifs des différentes instances et le fonctionnement de la CLE.

CLE

CONSEIL DE CYCLE 3

CONSEIL ECOLE-COLLEGE

CONSEIL DE CLASSE

ELEMENTS PEDAGOGIQUES

PARCOURS

La loi de refondation de l'École vise à apporter davantage de **cohérence** et de **sens** dans le parcours scolaire de l'élève :

- par des programmes ancrés dans le socle commun de connaissances de compétences et de culture
- par des repères de progressivité dans les différentes disciplines
- par un parcours citoyen, un parcours avenir, un parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

EVALUATION

L'orientation est donnée pour développer la pédagogie de projet, les pédagogies actives les situations d'apprentissage variées et induit de diversifier davantage les modalités d'évaluation (évaluation formative, co-évaluation, auto-évaluation...)

DIFFERENCIATION

Une impulsion forte est apportée afin de différencier les démarches pédagogiques de diversifier les organisations de travail et les ressources mises en œuvre en s'appuyant notamment sur les nouveaux usages numériques.



COLLEGE : MIEUX APPRENDRE POUR MIEUX REUSSIR DES PISTES POUR BATIR LE CYCLE 3



FAMILLES ET PARTENAIRES

Les principaux éléments liés à la réforme telle que la création de ce nouveau cycle 3 avec le lien école-collège, la notion de cycle et les projets et qui vont en découler sont à apporter à la connaissance des familles, de ce cycle en particulier, à l'occasion des temps d'inscription, des opérations portes ouvertes ...